

8 Société et Culture

Humour

Où sont passés Dibakou, Marokou et Worwor na Worwor ?

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

*Adulés par le public et régulièrement sollicités à différentes manifestations, ces trois brillants humoristes gabonais manquent actuellement à leurs admirateurs. Ces héros du one-man-show seraient-ils frappés d'une mesure de censure, ou en manque d'inspiration?*



Photo : Wilfried MBINAH



Photo : Eric Laphéta



Photo : D.R

Dibakou di Mamadou au cours d'une de ses nombreuses prestations. Photo du milieu : Marokou, quant à lui, réserve encore bien des surprises à ses fans. Photo de droite : Worwor na Worwor dit se préparer tout doucement dans son coin.

**QUE** sont devenus Marokou, Dibakou et Worwor na Worwor ? Adulés par le public, leurs sketches avaient acquis la réputation de divertir et d'éduquer. Régulièrement sollicités à de nombreuses manifestations, ils suscitaient l'effervescence populaire à chacune de leurs prestations. Ces trois hu-

moristes gabonais manquent actuellement à leurs admirateurs, qui se plaignent de leur absence. Quelques apparitions à des événements ponctuels ne suffisent pas à les réconcilier. Les héros nationaux du

one-man-show seraient-ils frappés d'une mesure de censure? Ou bien sont-ils en panne d'inspiration? *"Pourtant, il n'en est rien en réalité"*, affirment-ils dans l'ensemble. Il ne s'agit ni de censure, ni d'inspiration perdue, mais tout simple-

ment d'une stratégie pour mieux rebondir. Dibakou di Mamadou, par exemple, dit être beaucoup plus présent dans les spectacles privés. *« Pour le moment, je n'ai aucune production à exposer au plan médiatique. Je me pré-*

*pare tout doucement. Que les fans prennent leur mal en patience, parce que j'envisage trois sorties vidéos très prochainement et un album de 6 plages. En fait, je recule pour mieux sauter. Je ne suis frappé d'aucune mesure de censure*», conclut-il pour rassurer. Absorbé par ses fonctions de responsable des ressources humaines à Radio Gabon, Worwor na Worwor dit, lui aussi, avoir un projet en gestation. Il préfère ne pas en parler pour l'instant. *"Ce sont des spéculations qui peuvent laisser penser que j'ai été censuré. Il n'en est rien. Le travail à Radio Gabon me prend beaucoup de temps avec des réunions en permanence, des études des cas, des audiences, des séances de programmation quotidienne, etc. Voyez-vous, la semaine prochaine,*

*par exemple, je dois me rendre à Radio 9 Oyem pour des raisons de service..."*, confie l'auteur de sketches d'humour à succès et de l'événement Worwor show. De son côté, Alain Marokou prépare également une surprise pour ses fans. *"J'ai sorti mon dernier opus en 2009 intitulé Léon Mba reçoit Georges Rawiri au paradis. La suite est déjà disponible, mais je la mets encore en réserve"*, explique-t-il. Une preuve que ces humoristes, véritables sources d'inspiration pour les plus jeunes qui font actuellement leurs preuves sur les scènes nationale et internationale, ont encore beaucoup à donner et que leur génie est très loin d'avoir fini de livrer ses secrets.

Enseignement/Centre de perfectionnement pédagogique de l'Estuaire  
**Le chef Maurice Tsoumbou prend sa retraite**

IMM  
Libreville/Gabon

*Après trente-huit ans de bons et loyaux services rendus à l'Education nationale, dont trois passés à la tête dudit centre, l'homme à fait valoir ses droits à la retraite dernièrement.*

**NOMMÉ** chef du Centre de perfectionnement pédagogique de l'Estuaire il y a trois ans, Maurice Tsoumbou, qui a passé 38 ans de

bons et loyaux à l'Education nationale, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il quitte honorablement la maison. Lui qui a su se sacrifier pour le pays et redorer l'image dudit centre. Il part aussi avec un goût inachevé des projets non déroulés. Notamment les formations des surveillants des établissements scolaires, la formation continue des enseignants du premier et second degré... en vue du renforcement



Photo : IMM

Passation de service avec son successeur, André Ella Assoumou.

des capacités pédagogiques et administratives de ces derniers. *«J'ai œuvré autant que j'ai pu en apportant ma modeste contribution à la construction de l'édifice de l'Education nationale. Je reste cependant reconnaissant à mon administration qui m'a gratifié de deux distinctions honorifiques. J'ai été fait chevaliers de l'Ordre du Mérite gabonais et de l'Ordre des Palmes académiques"», a-t-il souligné.* Le nouveau retraité a ensuite prodigué des sages conseils à l'endroit de son successeur, André Ella Assoumou, professeur de philosophie et ancien chef d'établissement, qui aura, désormais, la lourde mis-

sion d'assurer la continuité des activités professionnelles poursuivies par le Centre de perfectionnement pédagogique de l'Estuaire. *"Le travail sans cesse, car c'est par le travail qu'on construit et on élève sa personnalité et la nation. Il vous reviendra aussi de savoir prendre de bonnes initiatives qu'il faudra toujours partager avec vos collaborateurs car malheur à l'homme qui décide seul".* A ses anciens collaborateurs, il a exhorté *"l'humilité, le respect, la ponctualité et surtout le professionnalisme dans le travail"*. La cérémonie de passation de service s'est déroulée au siège dudit centre sis à Neuf étage.

**Maux et débat**

**Au-delà de la censure...**

**DANS** une déclaration datée du 6 septembre dernier, relayée sur les réseaux sociaux, la Haute autorité de la communication (HAC) a censuré certains médias et interdit dorénavant la diffusion de l'émission télé-réalité *"fantastique life"* qui passait sur les antennes de Gabon 1ère pour *"amateurisme dans le tournage de l'émission, manque de cohérence dans son déroulement, la légèreté et l'indécence, la qualité approximative de l'image, l'objectif de l'émission inadapté..."* Aussitôt publiée, la décision de la HAC a soulevé la toile et suscité moult commentaires dans l'opinion. Beaucoup pensent que la mesure prise par la Haute autorité de la communication est salutaire et louable à plus d'un titre. Estimant que cette télé-réalité ne méritait pas d'être diffusée sur les antennes de la télévision nationale. Ce, au regard de son contenu jugé pour le moins *"inapproprié"*. Au même titre que certains autres clips et tubes musicaux qui font l'apologie de la dépravation, de la délinquance et de la violence dans les milieux jeunes. D'autres par contre, issus de *"la génération l'an 2000"*, considèrent qu'une telle décision est hors

contexte. Les publications qui ont suivi, inondant leurs murs, l'attestent. *"Si on nous interdit de diffuser nos clips ou autres programmes sur les chaînes nationales, il nous reste encore les réseaux sociaux où la popularité se fait au nombre des vues"*, peut-on y lire. Sans oublier qu'en plus des réseaux sociaux, les chaînes de musique câblées constituent l'alternative à laquelle les *"censurés"* comptent bien recourir. Comme pour dire, qu'à l'heure de la démocratisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC), les pouvoirs publics feraient mieux de penser à la manière de briser les barrières pour faire prospérer leurs sanctions. D'où le souhait émis, par nombre des compatriotes soucieux de l'image du pays, de voir d'autres mesures plus fortes, venir appuyer celles déjà prises. Pour prouver à la face du...monde que le gouvernement de la République a véritablement décidé de prendre le taureau par les cornes en devenant plus regardant et rigoureux sur la qualité des programmes à servir dorénavant dans les chaînes nationales. Mais il reste, comme relevé plus haut, les chaînes de télévisions internatio-

nales dont les contenus musicaux épousent, malheureusement, l'esprit de nos enfants. C'est, en tout cas, la problématique à laquelle le gouvernement doit faire face. Si tant est que la musique est le reflet d'une société. Un véritable casse-tête, pour peu que les télévisions internationales ne soient pas concernées par la censure de la HAC, qui n'opère pas au-delà de nos frontières. Pour preuve, très regardées par la jeunesse, ces chaînes internationales continuent de diffuser, allègrement, à longueur de journée, des clips vidéos et autres programmes télévisés qui ne tiennent pas toujours compte de nos mœurs. Autre pied de nez, depuis la mise en garde du ministère de la Communication, des clips vidéos et des films avec des personnes dénudées continuent d'être diffusés sur les chaînes des bouquets Canal+ et Satcon. *"Encadrer c'est mettre dans un cadre"*, ironisait un jour un élève. Plutôt que de censurer seulement, il serait peut-être judicieux que le gouvernement, en concertation avec les artistes et autres institutions nationales habilitées, s'accordent sur les normes requises localement.



Par Anita J. TSOUNBA